

## **PROJET DE PLAN D'ACTION POUR PROMOUVOIR L'UNIVERSALITE ET LA MISE EN ŒUVRE DU TRAITE SUR LE COMMERCE DES ARMES**

*Reconnaissant* les conséquences graves d'une réglementation et contrôle insuffisants du commerce international d'armes conventionnelles

*Constatant* la vaste panoplie de traités et autres accords internationaux déjà existants qui cherchent à mieux réglementer ce commerce, y compris le Programme d'action des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, le Protocole des Nations-Unies sur les armes à feu, l'instrument international de traçage et le Traité sur le Commerce des Armes

*Saluant* l'adoption du Traité sur le Commerce des Armes (TCA) le 2 avril 2013 et son entrée en vigueur le 24 décembre 2014

*Saluant également* le fait que 130 pays ont signé le TCA et que, à ce jour, 78 pays de l'ONU l'ont ratifié, et *rappelant* que les membres de PGA ont joué un rôle important dans les processus domestiques qui ont résulté en 32 des 78 ratifications du Traité sur le Commerce des Armes

*Ayant à l'esprit* l'importance et les nombreux moyens que les membres de Parlements ont pour jouer un rôle dans la promotion de l'adhésion à ces traités et accords internationaux par nos gouvernements respectifs

*Ayant à l'esprit également* l'importance de la participation des femmes de manière substantielle, et à tous les niveaux, dans les processus de négociation menant à la ratification et la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes, compte tenu de l'impact négatif disproportionné du commerce illicite des armes conventionnelles sur les femmes

*Reconnaissant également* le rôle essentiel que les organisations régionales et internationales, la société civile ainsi que les autres parties prenantes concernées peuvent jouer dans la fourniture d'information, de conseils et d'expertise afin d'aborder de manière plus efficace la réglementation insuffisante du commerce international d'armes

*Prenant acte* de l'importance d'adopter une approche holistique, et des mesures se renforçant mutuellement aux niveaux national et régional afin de mieux réglementer et contrôler le commerce international d'armes

*Déterminés* à accroître la sécurité dans nos villes, de nos peuples et à promouvoir des sociétés pacifiques, conformément aux Objectifs 11 et 16 des Objectifs de développement durable des Nations-Unies

**Nous, membres de Parlements de 50 pays du monde, réunis à l'occasion du 37<sup>e</sup> Forum Annuel de PGA, prendrons une ou plusieurs des mesures suivantes, selon qu'il convient, au terme de ce Forum Annuel**

- 1) Nous rapprocher de nos collègues au Gouvernement pour encourager un plus grand et meilleur respect des traités et accords internationaux réglementant le transfert des conventionnelles, et plus particulièrement promouvoir la ratification et mise en œuvre du Traité sur le Commerce des Armes dans nos pays respectifs
- 2) Organiser des réunions des Commissions ou Sous-Commissions et caucus au sein de nos Parlements respectifs, comme moyen de souligner le rôle important que les parlementaires peuvent avoir dans la promotion d'un meilleur contrôle sur la réglementation de l'import et de l'export des armes conventionnelles ainsi que de leur usage
- 3) Prendre contact avec les organes de presse dans nos pays respectifs pour divulguer nos efforts de promotion d'une meilleure réglementation du transfert des armes légères et de petit calibre et de promotion de la ratification et mise en œuvre du Traité sur le Commerce des Armes, soulignant son importance pour tous
- 4) Poursuivre les consultations avec PGA afin de développer des plans nationaux ou des stratégies supplémentaires pour promouvoir la ratification et mise en œuvre du TCA dans nos pays respectifs, ainsi que garder contact et informer PGA dans les deux mois après la conclusion de ce Forum Annuel des mesures entreprises conformément à ce Plan d'Action
- 5) Exprimer notre sincère reconnaissance à l'Assemblée Législative du Salvador et à PGA pour l'organisation de ce Forum Annuel, ainsi que les organisations et gouvernements parrains, qui ont généreusement financé cet événement
- 6) Entreprendre des démarches pour s'assurer que les victimes de la régulation insuffisante du commerce international des armes sont correctement pris en compte dans la ratification et la mise en œuvre du Traité sur le Commerce des Armes
- 7) Entreprendre également de plaider en faveur de la destruction de toutes les armes qui peuvent être confisquées ou saisies lors de la mise en œuvre du Traité sur le Commerce des Armes
- 8) Nous engager à partager ce Plan d'action avec les présidents de Parlement de tous les pays, y compris les principaux pays exportateurs d'armes, qui ne sont pas encore États parties au Traité sur le Commerce des Armes, afin de les encourager à faire ce pas et de mettre en œuvre convenablement le Traité sur le Commerce des Armes

*Réalisé en ce jour du 30 Novembre 2015, à San Salvador*